

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **HOLDTUB**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Avenue Jean Mermoz

N° : 1

Boîte : 4

Code postal : 6041

Commune : Gosselies

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Charleroi

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0820.157.863

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

24-12-2021

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **18-02-2025**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2024

au

31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2023

au

31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.2, C-app 6.3.3, C-app 6.3.4, C-app 6.3.5, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.4.3, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.6, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.11, C-app 6.12, C-app 6.14, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 7, C-app 8, C-app 9, C-app 10, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

Ce document imprimé n'est pas destiné à être déposé auprès de la Banque nationale de Belgique.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Biquet Cédric

Avenue des Marnières 27

1410 Waterloo

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-11-14

Fin de mandat : 2025-02-19

Administrateur

Vanden Broecke Stéphanie

Chemin du Bienvenu 36

5100 Wépion

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-11-14

Fin de mandat : 2025-02-19

Administrateur

Querton Vincent H

Place Jean Jacobs 6 b072

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-11-14

Fin de mandat : 2025-02-19

Administrateur

CHRISTOPHE REMON & CO SRL (B00611)

0877204454

Rue du Réemploi 2

5020 Suarlée

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-30

Fin de mandat : 2025-06-27

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

Remon Chhristophe (a01787)

Rue de Réemploi 2

5020 Suarlée

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT				
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains et constructions				
Installations, machines et outillage				
Mobilier et matériel roulant				
Location-financement et droits similaires				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours et acomptes versés				
Immobilisations financières				
Entreprises liées				
Participations				
Créances				
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation				
Participations				
Créances				
Autres immobilisations financières				
Actions et parts				
Créances et cautionnements en numéraire				
	6.1	20		
		21/28	<u>4.885.993,78</u>	<u>4.969.660,21</u>
	6.2	21		
	6.3	22/27	<u>4.885.993,78</u>	<u>4.969.660,21</u>
		22	4.885.993,78	4.969.660,21
		23		
		24		
		25		
		26		
		27		
	6.4/6.5.1	28		
	6.15	280/1		
		280		
		281		
	6.15	282/3		
		282		
		283		
		284/8		
		284		
		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>397.112,32</u>	<u>263.614,72</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	115.756,23	150.314,11
Créances commerciales		40	43.846,15	114.691,59
Autres créances		41	71.910,08	35.622,52
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	279.905,37	110.409,01
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.450,72	2.891,6
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	5.283.106,1	5.233.274,93

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>-452.081,77</u>	<u>-252.572,88</u>
Apport	6.7.1	10/11	8.060	8.060
Disponible		110		
Indisponible		111	8.060	8.060
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-460.141,77	-260.632,88
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	5.735.187,87	5.485.847,81
Dettes à plus d'un an	6.9	17	5.353.372,77	5.354.547,19
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	5.353.372,77	5.354.547,19
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	363.827,83	125.178,37
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	11.108,2	51.657,23
Fournisseurs		440/4	11.108,2	51.657,23
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	352.719,63	73.521,14
Comptes de régularisation	6.9	492/3	17.987,27	6.122,25
TOTAL DU PASSIF		10/49	5.283.106,1	5.233.274,93

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	455.928,27	161.685,79
Chiffre d'affaires	6.10	70	455.928,27	161.685,79
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	301.010,02	258.055,26
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	62.759,8	108.836,45
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	200.850,64	111.066,81
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	37.399,58	38.152
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	154.918,25	-96.369,47

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	0,43	
Produits financiers récurrents		75	0,43	
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	0,43	
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	311.605,54	192.067,64
Charges financières récurrentes	6.11	65	311.605,54	192.067,64
Charges des dettes		650	311.348,58	192.067,64
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	256,96	
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-156.686,86	-288.437,11
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	42.822,03	
Impôts		670/3	42.822,03	
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-199.508,89	-288.437,11
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-199.508,89	-288.437,11

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-460.141,77	-260.632,88
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	-199.508,89	-288.437,11
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-260.632,88	27.804,23
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	-460.141,77	-260.632,88
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	5.080.727,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	117.184,21	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	5.197.911,23	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	200.850,64	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	311.917,45	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	4.885.993,78	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	0

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196

0

Plus-values au terme de l'exercice

8256P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P

XXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27)

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXX 8.060	8.060
8790 87901 8791 87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740 8741 8742 8745 8746 8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

- Dettes financières
- Emprunts subordonnés
- Emprunts obligataires non subordonnés
- Dettes de location-financement et dettes assimilées
- Etablissements de crédit
- Autres emprunts
- Dettes commerciales
- Fournisseurs
- Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	5.353.372,77
8913	5.353.372,77

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	31.669	31.445,35
Autres	641/8	5.730,58	6.706,65
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	42.822,03
9135	42.822,03
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	48.325,59	552.270,38
9146	91.091,73	478.347,06
9147		
9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291		
9301		
9311		
9321		
9331		
9341		
9351	5.349.372,77	5.349.372,77
9361	5.349.372,77	5.349.372,77
9371		
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	2.287,36
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'Arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Table des Matières

BILAN

- *1 : Frais d'établissement
- *2 : Immobilisations corporelles
- *3 : Immobilisations financières
- *4 : Stocks, commandes en cours d'exécution et acomptes reçus
- *5 : Créances à un an au plus
- *6 : Placements de trésorerie et valeurs disponibles
- *7 : Comptes de régularisation
- *8 : Provisions pour risques et charges
- *9 : Dettes à plus d'un an et à un an au plus
- *10 : Conversion de postes en devises

COMPTE DE RESULTATS

- *1 : Revenus issus de la location d'actifs

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

BILAN

1 : Frais d'établissement

*Les frais de constitution et les frais d'augmentation de capital sont pris directement en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

2 : Immobilisations corporelles

Généralités

*Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition ou coût de revient, y compris les frais accessoires et la TVA non déductible.

Ne sont pas considérées comme immobilisations et seront donc prises en charge, les acquisitions de biens et aménagements dont le prix est inférieur à € 1.000 HTVA à l'exception du matériel informatique et audiovisuel et des licences informatiques qui seront portés directement à l'actif quel qu'en soit le montant. Les frais d'entretien et de réparation courants sont pris en charge durant l'exercice.

Terrains

*La valeur d'acquisition des terrains est constituée du prix d'achat du terrain et des frais accessoires tels que droits d'enregistrement, frais notariaux, coût des mesurages, indemnités éventuelles, commissions payées aux intermédiaires et TVA non déductible. La valeur d'acquisition est majorée du coût des aménagements (création de voiries, honoraires, frais d'études, etc.), démolitions et assainissements, y inclus les charges financières pour la période précédant la mise en état d'exploitation.

Amortissements et réductions de valeur

*Les amortissements des immobilisations dont la durée d'utilisation est limitée dans le temps sont calculés de façon linéaire, prorata temporis, à partir de la date de la facture. Les terrains ne sont pas amortis.

*Les durées et taux suivants sont appliqués :

Durée/Taux

Immeubles neufs *20 ans5 %

Aménagements locaux loués** 10 ans10 %

Mobilier10 ans10 %

Voitures5 ans20 %

Matériel informatique3 ans33,33 %

Logiciels informatiques5 ans20 %

*Le taux d'amortissement d'un immeuble usagé acquis est défini en fonction de la durée résiduelle économique de l'immeuble et approuvé par le Conseil d'administration.

** Pour les aménagements des locaux loués, il convient de prendre la durée résiduelle du bail si celle-ci est inférieure à 10 ans.

*Des amortissements complémentaires ou exceptionnels sont appliqués lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques, la valeur comptable dépasse la valeur d'utilisation pour l'entreprise. Lorsque ces amortissements complémentaires s'avèrent ne plus être justifiés, ils font l'objet d'une reprise à concurrence de leur excédent par rapport aux amortissements planifiés conformément au plan d'amortissement initial.

*Pour les immobilisations dont la durée n'est pas limitée dans le temps, celles-ci ne seront pas amorties. Des réductions de valeur seront enregistrées en cas de moins-value ou dépréciation durable.

Autres immobilisations corporelles

*En cas de nue-propriété, les droits réels immobiliers, à l'exclusion de la quote-part allouée au terrain, sont amortis selon les règles ci-avant ou sur la durée certaine du droit si celle-ci est plus longue.

Immobilisations en cours

*Les immobilisations en cours englobent tous les frais relatifs à des projets immobiliers en cours de construction destinés à servir de façon durable à l'activité de la société, en particulier :

oLes coûts des travaux et aménagements,

oLes honoraires des experts (géomètre, architecte, etc.),

oLes frais financiers directement imputables au projet en cours jusqu'à sa réception provisoire (intérêts, commissions, frais d'avocat directement imputables au crédit, etc.),

oLa TVA non déductible.

*Les frais relatifs à la promotion du projet (publicité, film, banderole, plaquettes etc.) et les frais relatifs à sa commercialisation sont enregistrés en charges. Il en va de même pour le précompte immobilier et les frais généraux.

*Les immobilisations en cours regroupent les immobilisations dont la réalisation est confiée à des tiers et celles qui sont réalisées par des services de l'entreprise pour son usage.

*Ces biens sont transférés dans les autres postes des immobilisations corporelles et commencent à être amortis à partir de la réception provisoire.

3 : Immobilisations financières

*Les actions et parts sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Des réductions de valeur sont comptabilisées en cas de moins-value ou de dépréciation durable, justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue. Ultérieurement, chaque participation peut faire l'objet d'une reprise de réduction de valeur en cas de réévaluation.

*Les créances à plus d'un an sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable.

4 : Stocks, commandes en cours d'exécution et acomptes reçus

*Il convient de distinguer les travaux effectués dans le cadre de projets immobiliers pour compte de tiers mais non encore réceptionnés, tels les ventes sur plan, lesquels sont enregistrés sous les postes commandes en cours et acomptes reçus, des projets de construction réalisés par la société pour son compte propre mais destinés à la vente, lesquels sont enregistrés sous le poste immeubles destinés à la vente.

*Les stocks et commandes en cours sont évaluées à leur coût de revient direct selon les dispositions suivantes.

Terrains

*La valeur d'acquisition des terrains est constituée du prix d'achat du terrain et des frais accessoires tels que droits d'enregistrement, frais notariaux, coût des mesurages, indemnités éventuelles, commissions payées aux intermédiaires et TVA non déductible. La valeur d'acquisition est majorée du coût des aménagements (création de voiries, honoraires, frais d'études, etc.), démolitions et assainissements, y inclus les charges financières pour la période précédant la mise en état d'exploitation.

Constructions

*Le coût de revient des constructions comprend le coût de construction et les frais qui y sont inhérents, dont le coût des avant-projets.

*Le coût de revient comprend les coûts directs liés à la conception et à la réalisation des projets, en particulier :

oLe coût des travaux de construction ;

oLes honoraires (architectes, études techniques spéciales, etc.) ;

oLes frais financiers (intérêts, commissions, etc.) directement imputables à la construction jusqu'à sa réception provisoire. Les produits (intérêts créditeurs) du placement, le cas échéant, des acomptes reçus sont imputés au coût de revient ;

oLa TVA non déductible.

*Les frais relatifs à la promotion du projet (publicité, film, banderole, plaquettes etc.) et les frais relatifs à sa commercialisation sont enregistrés en charges. Il en va de même pour le précompte immobilier et les frais généraux.

Ventes sur plan, présentation, reconnaissance du résultat et réduction de valeur

*Les ventes de biens en état futur d'achèvement sont traitées comme des commandes en cours d'exécution.

*Les ventes des biens sont actées sur base du compromis de vente, à la date de levée des conditions suspensives éventuelles. Elles sont enregistrées en acomptes reçus.

*Le résultat des biens vendus sur plan est acté au terme de l'exercice au cours duquel la majorité des réceptions provisoires des biens faisant partie d'un même lot/une même phase de développement ont eu lieu (méthode à l'achèvement des travaux). Les biens inventurés sont également transférés en immeubles destinés à la vente au même moment. Des provisions pour garantie entre la réception provisoire et la réception définitive sont également constituées au même moment, si d'application.

*Les commandes en cours d'exécution font l'objet d'une compensation directe avec les acomptes reçus par promotion, au terme de laquelle soit le solde débiteur est présenté comme commande en cours d'exécution, soit le solde créditeur est présenté comme acompte reçu. Au début de chaque exercice, le solde est extourné.

*Les commandes en cours d'exécution font l'objet de réductions de valeur lorsque leur coût de revient, majoré du montant estimé des frais encore à exposer, dépasse leur prix de vente net à la date de clôture de l'exercice. Au cas où ces réductions de valeur seraient insuffisantes, une provision complémentaire est comptabilisée à la date de clôture des comptes.

Immeubles destinés à la vente

*Le poste "immeubles destinés à la vente" comprend les projets immobiliers réalisés par la société pour son propre compte mais qui ne sont pas destinés à l'usage propre de la société.

*Les frais relatifs à ces projets immobiliers en cours de développement sont enregistrés en stock à leur coût de revient lequel comprend le coût des avant-projets et projets.

*S'il apparaît que la probabilité de lancer un projet immobilier devient faible, les frais y afférents capitalisés en stock sont pris en charge.

Cas particulier des locations

*Les provisions facturées (précompte immobilier, etc.) périodiquement aux locataires font habituellement l'objet d'un décompte en fin d'exercice. Si le décompte ne peut être établi au terme de l'exercice, les avances reçues sont comptabilisées au passif du bilan.

5 : Créances à un an au plus

*Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. D'éventuelles réductions de valeur sont actées si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie compromis. Les réductions de valeur sont déterminées sur base individualisée (analyse des services juridique et/ou commercial).

6 : Placements de trésorerie et valeurs disponibles

*Les titres en portefeuille sont valorisés à la valeur d'acquisition ou la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

*Les avoirs à terme et les valeurs disponibles auprès d'institutions financières sont comptabilisés à la valeur nominale.

"La comptabilisation des opérations financières est basée sur la date de l'extrait de compte.

7 : Comptes de régularisation

"Les comptes de régularisation comprennent :

oLe prorata des charges exposées au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs est imputé en "charges à reporter"

oLes "produits acquis" comprennent les prorata des produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé

oLes "charges à imputer" comprennent les prorata des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé

oLes "produits à reporter" regroupent les prorata de produits reçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur

8 : Provisions pour risques et charges

"Le Conseil d'Administration constitue à la clôture de l'exercice des provisions spécifiques en vue de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature qui sont ou probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant. Il s'agit essentiellement de provisions pour gros entretiens ou grosses réparations, provisions pour litiges sociaux ou commerciaux, etc.

9 : Dettes à plus d'un an et à un an au plus

"Les dettes, y inclus les cautionnements en numéraire, sont portées au bilan à leur valeur nominale.

"Les soldes débiteurs des fournisseurs sont transférés en fin de période à l'actif. De même, les soldes créditeurs des clients sont transférés en fin de période au passif.

Ces écritures sont contre-passées au début de la période suivante.

"Les dettes fiscales, salariales et sociales sont évaluées à leur valeur nominale.

"Les provisions pour pécules de vacances sont constituées au terme de l'exercice sur base des rémunérations.

"Les provisions pour gratifications au personnel sont constituées le cas échéant au terme de l'exercice sur base des montants arrêtés par le Comité de Direction.

10 : Conversion de postes en devises

"Les états financiers sont exprimés en euros (EUR).

Les actifs, passifs, droits et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les charges et produits sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle les produits ou les charges sont portés en compte de résultats.

"Les taux sont basés sur les informations disponibles sur www.oanda.com (utilisation des cours vendeurs de la devise à convertir en euros).

"Les écarts de conversion, tant positifs que négatifs, sont portés en compte de résultats.

?

COMPTE DE RESULTATS

1 : Revenus issus de la location d'actifs

"Les revenus issus de la location d'actifs, loyers et prestations de services, sont enregistrés en produits à concurrence du montant facturé lequel peut inclure des réductions et gratuités.

"Dans le cas où les décomptes de charges communes n'ont pas été facturés à la clôture de l'exercice comptable, les montants estimés à recevoir et/ou à rembourser aux locataires sont portés en créances/dettes pour leur montant net.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

"Le Conseil d'administration valorise les droits et engagements à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat, à défaut de valeur nominale ou en cas d'impossibilité de la déterminer, ils sont mentionnés pour mémoire.